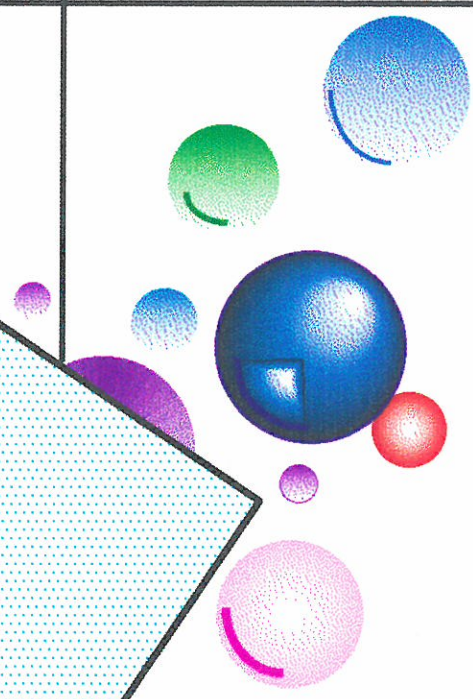
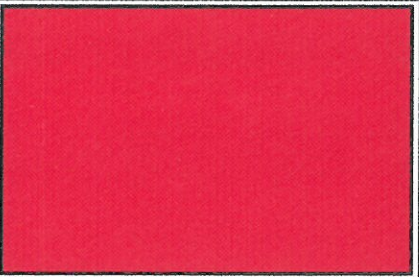


F.F.E.S.S.M. C.T.R. EST

Janvier
1993



REFLEXION
SUR LA
FORMATION
PERMANENTE
DES
CADRES
FEDERAUX



François de VILLENEUVE

mémoire d'instructorat fédéral

SOMMAIRE

- 1 - INTRODUCTION
- 2 - LE CONSTAT
- 3 - LES STRUCTURES FEDERALES EN MATIERE DE FORMATION
- 4 - UNE FORMATION PERMANENTE DE CADRES, POUR QUOI FAIRE?
- 5 - LA MOTIVATION DES CADRES À LA FORMATION PERMANENTE
- 6 - QUELQUES PROPOSITIONS NON EXHAUSTIVES
- 7 - CONCLUSION

1 - INTRODUCTION

L'enseignement et la pratique de la plongée constituent certes une activité passionnante, mais comportent aussi de fréquentes remises en cause. Les contenus et les méthodes évoluent ainsi que les connaissances , le matériel et les adeptes de ce sport-loisir.

Si la couverture de la formation des cadres, à tous les niveaux de la vie fédérale semble assez bien réalisée, qu' en est-il de leur **formation permanente** dès lors qu'ils sont diplômés ?

C' est pour tenter, modestement, d' amorcer quelques pistes de réflexion sur ce sujet que je me suis livré à cette petite étude qui n'a par ailleurs aucunement la prétention de représenter un travail abouti. Il me semble plutôt que ce travail pourrait servir de rampe de lancement pour une recherche beaucoup plus élaborée dont les qualités de conclusions dépendraient essentiellement de son caractère collectif : un regard pluraliste en somme.

J' ai parfois été surpris de constater à quel point la demande en terme d' *information permanente* pour ne pas dire de *formation* pouvait être forte sur maints sujets, sans trouver d' interlocuteur institutionnel fédéral pour apporter spontanément la réponse aux questions posées. En clair, cela signifie que certains cadres doivent se sentir parfois bien seuls dans leur club s' ils n' ont pas la chance d' être proches d' une structure régionale ou au moins départementale, spontanément bien organisée.

Merci par avance de la bienveillance avec laquelle vous accueillerez le fruit de mes " élucubrations" peut-être parfois un peu utopiques mais que je souhaite cependant pragmatiques.

2 - LE CONSTAT

Le cadre fédéral possède des caractéristiques particulières qui en font un oiseau rare :

a) - C' est une personne bénévole, qui paie le plus souvent une cotisation dans un club pour avoir le privilège de transmettre son savoir à des plongeurs de tous poils plus ou moins conscients de ce que représente, en heures de formation gratuite, leur accès au monde de Neptune.

b) - C' est une personne naturellement avide de parfaire en toutes circonstances les connaissances qui lui permettront de conserver les qualités du parfait moniteur ou cadre.

c) - C' est une personne évidemment soutenue, par un dispositif fédéral, dans cette préoccupation essentielle que constitue pour lui la nécessité absolue de s' informer et de se former en permanence.

Soyons sérieux, s'il est à peu près vérifié que dans bien des cas l' affirmation "a" est vraie, il est malheureusement tout aussi certain que les affirmations "b" et "c" sont bien souvent fausses !

Ayant pour charge d' organiser les activités de la Commission Technique de mon département depuis quelques années, il m' a été donné de constater bien souvent que la motivation de nos cadres quant à la nécessité du "maintien de leurs compétences théoriques et même physiques" est quasi inexistante.

Sur une centaine de moniteurs recensés en 1991 dans le Bas-Rhin, une vingtaine seulement se tiennent spontanément informés de l' évolution de :

la réglementation,
des techniques,
du matériel

et de leur protocole d' enseignement (lorsqu'il existe) .

Sur ces vingt moniteurs, ils sont une poignée à se remettre en cause volontairement et régulièrement par un véritable recyclage dans des domaines aussi divers que :

- Le secourisme,
- Le matériel,
- Les techniques de leur utilisation
(stabs, directs-system, bouteilles sans réserve mais avec mano),
- L' évolution des connaissances théoriques,
- L' évolution des moyens pédagogiques et l'intérêt de leur applications dans le domaine de la plongée.

Ces moniteurs sont naturellement dignes d'intérêt, mais je voudrais m'interroger sur ce qu'il conviendrait de mettre en oeuvre pour **motiver** les autres, **ceux qui ne viennent pas sans être sollicités avec insistance** à un colloque de cadres (nom pudique pour désigner un recyclage dans tel ou tel domaine) ou à une formation.

Il n' est aucunement question de jeter la pierre à ces cadres par ailleurs presque toujours très dévoués à leur club, mais plutôt de s'interroger sur les causes de leur manque d'intérêt envers un aspect pourtant essentiel pour la qualité de la fonction qu' ils exercent.

Je voudrais énumérer ici quelques-unes des causes possibles de ce manque de motivation:

- La non-conscience de la nécessité de se maintenir "formé au top",
- Le narcissisme qui fait détester le terme de "recyclage",
- Le manque de disponibilité et de mobilité pour aller vers la formation,
- Le manque de moyens matériels et financiers internes au club ou individuels,
- Le manque d'information sur les très éventuelles actions de recyclage proposées,

- Le décalage souvent constaté entre l'information diffusée par le média officiel de notre fédération et sa "date de fraîcheur",
- Le manque de littérature spécialisée, à jour, à l'adresse de nos cadres (certaines associations de moniteurs externes à notre fédération possèdent un tel organe permanent, peut-être y a-t-il quelque utilité à réfléchir sur ce sujet ?)
- Le cloisonnement des différentes activités fédérales, qui entraîne un défaut d'information sur les disciplines sportives, culturelles ou artistiques (rôle du cadre, conseiller dans le choix des activités).

Il existe probablement bien d'autres raisons à cela... mais je ne les connais évidemment pas toutes et elles constitueraient certainement un catalogue aussi long que le nombre de cadres, chacun étant très différent.

3 - LES STRUCTURES FEDERALES EN MATIERE DE FORMATION

Il n'est pas question de faire ici un exposé pour définir les structures fédérales en matière de formation : celles-ci sont parfaitement connues.

Par contre, il est peut-être intéressant de comparer, niveau par niveau, le dispositif de formation initiale et les dispositions éventuelles en faveur du maintien de chaque niveau en "valeur constante".

3,1 - L'école de plongée au sein du club fédéral.

Depuis le baptême de plongée jusqu'au Niveau II, les clubs organisent de façon habituelle leurs formations de manière interne, en principe sans faire appel à des compétences extérieures et sans envoyer leurs adhérents en formation hors des structures du club.

Pour cela, ils disposent de leurs propres cadres, initiateurs Niv I ou II, Niv. IV et moniteurs (le plus souvent 1^{er} degré).

On remarque ainsi, qu'un club disposant d'un ou plusieurs moniteurs ainsi que de cadres du niveau précité peut fonctionner pendant très longtemps sans avoir affaire avec une instance quelconque hors du club, pour des problèmes de formation.

Ceci est vrai, tant qu'il ne cherche pas à former des plongeurs de niveau III (il sera souvent obligé de s'associer momentanément avec un club d'accueil en bord de mer pour les plongées -40,00m) ou de niveau IV, car il est alors souvent (selon sa taille et ses structures) limité dans ses aptitudes à organiser une formation de capacitaire et surtout pour l'examen qui nécessite un jury et des moyens de lieu et de matériel dont il dispose rarement.

Il va sans dire que la situation peut différer selon qu'il s'agisse d'un club situé en bord de mer ou non.

La formation des autres cadres au sein du club est relativement peu structurée : je veux parler de celle des initiateurs et des MF1.

Souvent elle est soit inexistante, soit confiée sous forme de suivi pédagogique à un moniteur du club, la formation elle-même étant assurée par une C.T.D. ou une C.T.R.

En conclusion, s'il n' existe aucune volonté de formation continue interne au club, on peut assister assez rapidement à une sclérose et à un appauvrissement de la qualité de l'enseignement dispensé.

3,2 - L' Ecole de plongée au sein des structures départementales.

Une remarque préliminaire s' impose :

Les Moniteurs qui oeuvrent au sein de C.T.D. (comme de C.T.R.) sont souvent confrontés d' emblée au problème de la formation continue, car leur enseignement s'ajuste constamment en fonction de l'évolution (fréquente) de la réglementation ou des contenus et programmes d' examens. En outre, ils confrontent leurs pratiques, différentes d' un club à l'autre, et sont inévitablement conduits à réviser leurs méthodes, le débat produisant ses effets.

L' organisation des formations par les C.T.D. comporte des différences importantes suivant les départements.

Ces différences peuvent s' expliquer par un certain nombre de causes, dont voici quelques-unes, relevées lors de confrontations avec des cadres de diverses régions.

- Les effectifs en moniteurs actifs sont très variables d' un département à l' autre et curieusement, ne sont pas toujours directement proportionnels aux effectifs de plongeurs dans les clubs,
- Les "traditions" d' actions communes entre des moniteurs de clubs différents sont diversement ancrées,
- Les équipes d' animation de ces commissions sont, diversement structurées et motivées,
- Les moyens de lieux et de matériels sont plus ou moins importants.

De cela, il résulte que certains secteurs, sont mieux servis que d'autres.

Les actions organisées par les C.T.D. sont le plus souvent les suivantes :

- Stage et examen d' Initiateur-Club,
- Stage sans examen de formation 2° Echelon - NIV IV Capacitaire,
- stage de préparation pédagogique MF1 (déjà plus rare) sans examen.

Plus rarement, mais ça vient !... des colloques de Moniteurs (ou Cadres au sens large) sont proposés . Ces colloques consistent essentiellement en des journées à thème permettant d'aborder un ou deux sujets, 3 au maximum, mais cela reste quand même un peu du "saupoudrage", le temps manquant pour approfondir autant qu' il serait souhaité.

3,3 - L' Organisation des formations au sein des structures Régionales.

Mes éléments d' analyse et de comparaison sur ce niveau de la structure fédérale, m' amènent à rappeler les actions, menées par les C.T.R. :

- Formations et examens de 2° Ech. niv IV Capacitaire,
- Formations et examens de MF1,
- Suivi pédagogique de candidats MF2,
- Délégations d' observateurs C.T.R. dans les examens d'initiateurs ou de niv IV organisés par des clubs ou des C.T.D. ,
- Délégation de représentant C.T.R. au travaux de la C.T.N. ,
- Publication d' informations à caractère , technique, législatif ou pédagogique dans un organe Régional comme Info Est.,
- Conduite d' une réflexion sur la formation fédérale des techniciens et enseignants et son devenir.,
- Formation et suivi des Instructeurs stagiaires.

Au sein de la C.T.R., le collège des instructeurs anime ces actions et prend une grande part à cette réflexion.

Dans le cas de la C.T.R., on voit que les relations avec la hiérarchie Nationale comme avec les structures Départementales ou de Clubs constituent une ressource très importante par le "brassage" des informations et des idées qu'elles représentent.

3,4 - L'organisation des formations au sein des structures nationales : la C.T.N.

La C.T.N. constitue à la fois le "chapeau" de la hiérarchie fédérale en matière de formation et le "catalyseur" des idées provenant des régions, des départements et des clubs .

Son rôle est multiple :

- Relation avec les instances gouvernementales concernant le cadre légal de notre pratique (en collaboration avec nos représentants nationaux élus),
- Relation avec les institutions nationales et internationales du monde de la plongée subaquatique,
- Propositions de réglementations, programmes de formation, programmes d'évaluation, critères d'accès e.t.c.

Dans le système formatif direct, la C.T.N. organise essentiellement la formation et les examens de cadres "formateurs de formateurs": les MF2 .

Elle suit également les stagiaires Instructeurs Nationaux.

L'information émanant de la C.T.N. vers les Moniteurs est diffusée essentiellement par C.T.N. Infos ou par la revue fédérale.

Des comptes-rendus de réunions sont diffusés aux membres de la C.T.N. ou du Collège des Instructeurs Nationaux.

Là aussi, on voit que le brassage des informations et des idées est très important.

Il reste cependant à officialiser certains circuits d'informations pour que leur transmission, dans un délai raisonnable, soit un peu moins "accidentelle".

4 - UNE FORMATION PERMANENTE : POUR QUOI FAIRE ?

Il pourrait sembler superflu de se poser la question, tellement l'intérêt d'une formation permanente semble évident.

Mais qu'en est-il réellement ?

Force est de constater que le monde de la plongée évolue, et avec lui toutes ses composantes :

- Le milieu aquatique, les préoccupations écologiques et leur éthique,
- Les publics concernés par la pratique de la plongée,
- Le matériel,
- Les structures associatives,
- La notion de bénévolat,
- L'apparition de structures "concurrentes",
- L'augmentation du nombre de pratiquants entraîne une complication des contraintes réglementaires, et pose même, dans bien des cas, le problème du partage des sites,
- L'habitude du public, toujours hétérogène, tourné vers les médias modernes peut lui rendre difficile voire rébarbatif un enseignement plus traditionnel,

Face à cette évolution, et sans une adaptation permanente, le Cadre Fédéral pourrait rapidement se sentir dépassé et ce, d'autant plus qu'il travaille en "circuit fermé".

A ce rythme d'évolution, les "bonnes lectures" et une volonté personnelle de se tenir "au courant" ne suffisent plus, et il est nécessaire d'éviter à ce cadre, l'isolement qui accentuera ce phénomène.

Le moyen d'y parvenir serait de lui proposer un "ressourcement régulier", basé sur le volontariat, dans le cadre d'une structure organisée pour cela et disposant des moyens nécessaires.

L'enjeu dépasse le seul contexte du maintien de la valeur de

l' enseignement dispensé, mais concerne aussi un facteur psychologique et social du cadre fédéral non négligeable :

- Le respect et la considération des cadres par la Fédération qui les utilise.
- Le sentiment pour ceux-ci de ne pas être "lâchés" par leur hiérarchie sans véritable support de référence permanent.

Par ailleurs, l' impression qu' il peut parfois ressentir d' un manque de consensus, sur les divers aspects des nouveautés en matière de formation, n' est pas de nature à l' encourager à développer une action personnelle et volontariste en faveur de son perfectionnement.

Il me semble qu' il est donc indispensable à l' attention du cadre, et du cadre de base surtout, d' organiser et de dispenser cette formation dans les structures existantes : C.T.D. ... C.T.R. qui devraient se donner les moyens de remplir cet aspect de leur rôle bien souvent occulté.

Il y va du maintien d' un corps d'enseignants responsables, motivés et performants.

Il y va également de la cohérence et de l' harmonisation des enseignements qu' ils soient dispensés à Brest ou à Menton , à Strasbourg ou à Biarritz.

5 - LA MOTIVATION DES CADRES POUR LA FORMATION PERMANENTE

Pas de formation sans formateurs, certes !

Pas de formation sans moyens, re-certès !

Pas de formation sans contenus, re-re-certès !

Mais ... surtout, pas de formation sans adhésion du public concerné.

Il va falloir, par conséquent commencer par MOTIVER les cadres.

1) Cette motivation peut être entreprise dès la formation initiale des cadres en les aidant à prendre conscience d'emblée du "caractère non définitif du savoir". Un volet pédagogique sur leur organisation personnelle dans la recherche de la documentation, de l'information, du maintien et de la progression de leurs connaissances, trouverait utilement, me semble-t-il, sa place dans une formation de moniteurs.

2) Par la suite, le simple fait qu' une structure de formation permanente existe, soit à l' écoute des demandes exprimées ou suscitées et organise la réponse à ses demandes, constitue déjà un atout qui incite les cadres à en profiter.

3) La qualité des interventions des Cadres chargés de ces recyclages doit être irréprochable et "faire baigner le système formatif" dans une ambiance ou la médiocrité et l'**approximation ne trouvent pas leur place** : comment demander une discipline personnelle de travail à un cadre qui ne se sent pas soutenu par sa hiérarchie ?

4) La prise en considération des problèmes rencontrés par eux, dans leurs clubs, leur (re)donne une idée valorisante de leur rôle et les incite à progresser. Notamment dans l' adaptation des problèmes d' enseignement selon le lieu : mer, lac, piscine ...

5) La mise à leur disposition de documents fédéraux adaptés, mis régulièrement à jour, constituant pour eux un support pédagogique permanent, indispensable et rassurant fait partie des actions qui relierait les cadres plus intimement à leur Ecole Fédérale de Plongée.

6) L'organisation structurée de table rondes, de colloques, de tests de matériels ou de méthodes techniques, est toujours bien accueillie, lorsqu'elle est bien organisée avec des intervenants de qualité.

Il est important que de telles manifestations ne soient pas organisées en trop grand nombre et à tout bout de champ car elles lasseraient vite et la disponibilité de nos cadres a une limite d'élasticité variable mais certaine.

Par contre la nature des thèmes traités doit être choisie avec soin, répondant à une demande majoritairement exprimée ou à des sujets dont l'actualité les rend incontournables .

7) Un média comme Info-Est pourrait être plus largement utilisé pour favoriser l'expression de nos cadres par rapport à leurs éventuels problèmes et une rubrique à cet effet favoriserait les échanges fructueux .

Une petite réflexion en relation avec ma vie professionnelle me vient, comme ça : dans une rue, lorsqu'on veut que les façades soient renouvelées, il suffit de lancer quelques propriétaires motivés, le respect humain fait le reste et a tôt fait d'avoir raison des récalcitrants. Dans le domaine de la formation c'est aussi un peu comme ça : **celui qui n'avance pas stagne et se retrouve vite très embarrassé d'être à l'arrière garde.**

Il existe sans doute une "foultitude" de moyens à rechercher et à mettre en oeuvre pour parfaire la formation permanente de nos cadres, à nous d'y réfléchir.

6 - QUELQUES PROPOSITIONS NON EXHAUSTIVES

6,1 - LES ECRITS .

Dans un premier temps, et compte tenu des moyens dont nous disposons actuellement, il me semblerait intéressant d'attaquer la falaise par la production de documents écrits collectivement, un peu à l'image de ce qui s'est fait en Ile de France.

Il ne semble pas impossible d'y parvenir, d'autant plus que des amorces d'actions semblables ont été entreprises dans certains de nos départements, il faudrait surtout coordonner ces actions qui se trouveraient de ce fait valorisées à l'échelle et au bénéfice de notre région .

Ces documents ne garderaient leur valeur que s'ils étaient régulièrement mis à jour et constitueraient une sorte de "bible permanente" du *cadre pointu* .

6,2 - LES THEMES DE FORMATION

- Par rapport au public

Un aspect assez peu souvent traité est celui de l' **adaptation pédagogique à l'évolution du public.**

Indépendamment de l'hétérogénéité d'un groupe d'élèves dans le contexte fédéral de la plongée par rapport à ces composantes sociales culturelles, mais aussi à l'ancienneté plus ou moins grande de sa scolarisation, il existe une autre différence souvent observée, c'est celle des moyens à mettre en oeuvre selon l'auditoire pour lui parler un langage qu'il est susceptible d'accepter sans que les efforts qu'il devra consentir soient de nature à lui faire oublier que la plongée est un loisir-plaisir pour lui. En clair, il faut que le cours soit efficace mais aussi agréable.

En effet, les générations se suivent et ne se ressemblent pas toujours, et si Mariotte reste Mariotte, les mots, les dessins, les moyens pédagogiques pour en parler changent.

Ils doivent s'adapter à l'attente d'un public d'aujourd'hui souvent habitué à un système de médias, même en milieu scolaire ou universitaire, très différent de ce que nous avons connu.

L'image a supplanté bien souvent l'écrit . La capacité de "prendre des notes" est très variable d'une génération à une autre, mais aussi d'un individu à l'autre. Ceci nous amène à réfléchir à ce que

devraient être les supports les plus appropriés du savoir dans notre société d'Images et ce, sans perdre de vue que les stagiaires de nos clubs ont pratiquement toujours constitué des groupes hétérogènes dans le passé. Cette caractéristique s'accentue de plus en plus :

- Les enfants ont accès de plus en plus jeunes à la plongée
- Les adultes "accrocs" sont de plus en plus "Monsieur tout le monde", alors que dans le passé, la plongée était un sport plus "confidentiel".
De ce fait, le profil physique a également changé, des sédentaires s'intéressent de plus en plus à la plongée.
- Les femmes également, sont plus nombreuses.

- Par rapport au matériel

Là aussi, sans doute beaucoup à faire: le foisonnement de nouveaux produits (où il convient de distinguer entre l'innovation réelle et le gadget) impose l'apprentissage de nouveaux gestes techniques, de nouvelles conventions, d'une adaptation du code de communication en plongée etc.....

Par conséquent on pourrait aborder des thèmes divers comme :

- Les stabs et les exercices de sécurité**
 - Les manomètre immergeables et l'absence de réserve**
 - Les combinaisons étanches et le contrôle de la remontée**
(ainsi que l'évaluation de l'agression thermique chez le plongeur ne bénéficiant pas d'un tel équipement)
 - Les combinaisons étanches et les examens fédéraux**
- etc.... etc....

- Par rapport à la réglementation actuelle

- L'adaptation des programmes de formation à une acquisition des niveaux par modules,
- L'évolution des normes d'encadrement et la conséquence pour l'organisation de la formation au sein des clubs.

- Par rapport à l'évolution des connaissances dans le monde de la plongée ou au complément de formation des moniteurs
 - Les tables de Plongée,
 - L'alimentation du plongeur sportif dans le cadre de la préparation à des examens de haut niveau ou à la compétition,
 - La conduite d'un entraînement physique (hors l'aspect pédagogique, on constate souvent que l'aspect musculaire est négligé car mené de façon anarchique voire antagoniste et par conséquent dangereux),
 - L'utilisation de moyens pédagogiques nouveaux (l'audio visuel se généralise , les caméscopes aussi).
 - Le perfectionnement dans l'expression et dans les techniques d'animation,
 - L'ouverture aux autres disciplines de la plongée.
La technique n'est pas tout : que proposer à nos plongeurs ?

6,3 - DIVERSES ACTIONS

Sans doute, une recherche plus exhaustive permettrait d'en proposer beaucoup, mais on peut en évoquer quelques-unes essentielles :

- L'amélioration de la diffusion de l'information sur les changements et nouveautés survenus dans notre fédération en terme de qualité et de rapidité : à quoi sert une information si elle a toutes les chances d'être obsolète lorsqu'elle parvient à ceux qui ont pour charge de la mettre en oeuvre ?
- La prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain par nos cadres grâce à l'écoute permanente, l'analyse systématique, la recherche de solutions, la diffusion de celles trouvées à l'ensemble des cadres et pas seulement à ceux qui ont exprimé une demande.
- La communication à l'échelon National des difficultés rencontrées dans l'application de certaines règles : cela suppose un travail préalable de collecte et d'analyse de ces problèmes.

7 - CONCLUSION

Il me semble que la formation permanente des cadres fédéraux constitue l'un des maillons indispensables de notre dispositif de formation .

On ne peut se soustraire à l'obligation morale et légale d'entretenir nos cadres au "top niveau" .

Il y va de la crédibilité toute entière de notre corps d'enseignants vis à vis de nos élèves, mais aussi vis à vis de structures extérieures à notre fédération toujours promptes à crier haro ! sur nos éventuelles faiblesses.

Une telle formation ne peut s'organiser à l'intention de nos cadres que :

- si les structures existent : c'est le cas,
- si elles s'organisent pour cela : ce n'est pas insurmontable,
- si elles se donnent les moyens matériels et humains : ils existent en partie . Un complément peut se trouver et des intervenants de qualité sollicités comme il convient seraient certainement disposés à faire partager leur expérience,

enfin elle peut s'organiser si les cadres concernés se sentent motivés : ça c'est aussi notre travail .

Rappel : en aucune façon cette courte étude (vu le sujet abordé) , ne saurait constituer un document abouti .

Le sujet mérite la réflexion d'une équipe, des conclusions consensuelles. Pour ma part, je suis prêt à participer avec enthousiasme à un tel travail .

François de VILLENEUVE